

SIGNATURE DU CONTRAT D'ACQUISITION DES RADIOS RTL, RTL2 ET FUN

RTL Group et le Groupe M6 ont signé ce jour le contrat d'acquisition du Pôle Radio français de RTL, (organisé autour des radios RTL, RTL2 et FUN), ayant d'une part reçu l'autorisation du CSA sur les modalités de réalisation de l'opération, et d'autre part obtenu les avis des instances représentatives du personnel des sociétés concernées.

La réalisation effective de la transaction a été fixée au 1^{er} octobre 2017. La performance financière du Pôle Radio sera ainsi consolidée dans les comptes du Groupe M6 à compter de cette date.

Le Groupe M6 complète ainsi son portefeuille d'activités plurimédias, et il mettra en place, après avis des instances représentatives du personnel, une organisation unifiée dès le dernier trimestre de l'année 2017.

*

* *

Le Groupe M6 confirme par ailleurs avoir mis en place un financement externe de 170M€, dont une tranche obligataire (EuroPP - 7ans) de 50M€ et trois lignes bilatérales d'une maturité de 5 ans.

Neuilly-sur-Seine, le 1^{er} septembre 2017